Nouvelles Locales.

Monseigneur Langevin est parti en tournée pastorale ; il s'est rendu d'abord à Brandon, et reviendra par Notre Dame de Lourdes et par St. Claude.

A la demande de la société St. Jean-Baptiste, de St. Boniface, son Honneur le Maire Bétournay a proclamé le 27 juin comme jour de fête civique, afin de permettre aux citoyens d'assister à la célébration de la fête à St. Jean-Baptiste.

La célébration de la St. Jean-Baptiste aura cette année un éclat particulier. La Société de St. Boniface se réunira à celle de Winnipeg et assistera à la grand'messe, célébrée à Ste. Marie. Le soir, la société de Winnipeg se rendra à St. Boniface avec la fanfare, pour prendre part à un concert promenade.

MM. Kelley et frères, entrepreneurs de Winnipeg, ont acheté du Collège de St. Boniface un lot de terrain dans le quartier no. 1, pour y établir une briqueterie.

Le Rév. M. Dugas, vicaire-général et curé de St. Boniface, a prononcé son premier sermon dimanche dernier à ses paroissiens, sermon qui a été fort apprécié par tous.

M. Pierre Gosselin vient de faire exécuter des travaux importants à sa maison d'habitation, qui en fait une charmante résidence.

Nous apprenons le mariage de M. H. Bohémier, de la Salle, avec Mlles Valentine Rochon, fille de M. Ozias O. Rochon, de la Salle et nièce de M. T. Rochon, inpecteur des Ecoles.

La fête de St. Jean-Baptiste, dans le charmant village de ce nom promet d'être exceptionnellement grandiose cette année. Il y aura foule le 27 juin.

On nous prie d'annoncer qu'uno assemblée de l'Union Saint-Joseph des Métis aura lieu dimanche prochain, 18 juin, à 4 heures p.m., à la résidence de M. Louis Lavallée, Saint-Vital. Tous les membres de l'Union sont instamment priés de s'y trouver.

M. Narcisse Daigneau, président, et M Johnny Plante, l'un des directeurs de la Société d'Agriculture de Saint-François-Xavier, étaient en ville lundi et mardi de cette semaine, à l'effet de solliciter des prix spéciaux pour la prochaine exposition agricole de leur localité. Nous avons appris avec plaisir qu'ils ont obtenu un succès complet, dépassant même leurs espérances. La société d'agriculture de Saint-François-Xavier est une des plus effectives et des plus prospères de la province, grâce à l'intelligence des habitants, et surtout au zèle et à l'énergie de ses directeurs.

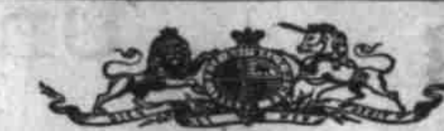
Quelqu'un de Winnipeg qui assistait dimanche dernier, au service divin à Saint-Eustache, a entendu avec admiration le chant d'un fort beau cantique par Mademoiselle Rosa Launey. Mademoiselle Launey, possède une très belle voix, dont elle sait tirer parti avec beaucoup d'avantage.

Rien ne nous flatte plus que de constater les succès de nos compatriotes du Manitoba, soit dans l'agriculture, soit dans l'industrie, soit dans le commerce. Nous savons bien que ces succès n'ont pas été brillants pour tous au même degré, mais ce serait manquer de justice que de ne pas reconnaitre qu'un bon nombre ont réussie à merveille, particulièrement ceux auxquels les apstitudes ne manquaient pas dans la spécialité qu'ils avaient embrassée. Au nombre de ceux-là nous signalons avec plaisir Monsieur C. A. Gareau, notre populaire marchand tailleur. Venu ici presque dans les commencements, avec fort peu de capital et sans la moindre protection, il a réussi, grâce à son intelligence des affaires et à sa persévérence, à établir une des bonnes maisons de Winnipeg, qu'on peut même compter parmi les plus importantes en son genre. Il ne se passe pas d'année que M. Gareau n'apporte quelque amélioration à son établissement, et cette année même, au retour d'un voyage de plusieurs semaines à Montréal, où il a fait de forts achats en vue des affaires du printemps, il a fait à son magasin une nouvelle toilette qui en fait un des plus beau de la ville.

Une véritable attraction.

C'est bien une véritable attraction dans le sens le plus absolu que le spectacle des animaux dressés par le Professeur Gentry.

Poneys, chiens, singes tous concourent de leur mieux pour rendre véritablement unique, la représentation, que dirige l'habile professeur.



NORD - OUEST CANADIEN.

Reglements des Homesteads.

Toute section No. pair des terres de la Couronnes non affectées ou non réservées, excepté les No. 8 et 26, pourra être prise en homesteads par toute personne chef de famille ou aucun homme au-dessus de 18 ans à raison d'un quart de section, soit 160 acres.

Entrees.

L'entrée peut être faite personnellement à l'office des terres du district ou sur application au Ministre de l'Intérieur à Ottawa, ou au Commissaire d'Immigration à Winnipeg. Elle peut être faite par une autre personne autorisée. Le prix d'entrée régulier est de $10 pour tout terrain déjà occupé, il sera chargé $5 ou $10 de plus pour rencontrer les dépenses de cancellation et des inspecteurs.

Conditions a Remplir.

Culture et résidence pendant trois ans sont requises, et durant ce temps, le colon ne peut être absent pendant six mois en aucune année sous peine de perdre ses droits.

Applications pour Patentes

Peut être faite au bout de trois ans devant l'agent local ou l'inspecteur de homesteads, en ce cas les frais seront de $5. Il doit être fait notice six mois à l'avance par écrit au commissaire des terrains de la Couronne, à Ottawa, de l'intention de faire application pour cette patente.

Informations.

Les immigrants pourront recevoir à tout office des terres de la Courronne l'information des terrains disponibles et libres de charges. Aide et assistance seront données pour trouver les terrains désignés et informations complètes fournies sur le bois, le terrain, le charbon, les lois minières ainsi que toute copie des lois et réglements.

Les mêmes renseignements peuvent être obtenus par application soit au secrétaire du département de l'Intérieur, à Ottawa, ou au Commissaire de l'Immigration, à Winnipeg.

JAMES A. SMART,
Déppté Ministre de l'Intérieur.

N.B. — A part les terrains ci-haut mentionnés, des milliers d'acres de terrains de première qualité sont mis en vente par les différentes compagnies de chemin de fer ou des sociétés particulières.

MANITOBA.

Le Bulletin des Récoltes émanné par le Gouvernent, le 12 Décembre 1898, donne les statistiques suivantes pour l'anné :

	En culture. Acres.	Moyenne à l'âcre. Minots.	Récolte totale. Minots.
Blé	1,488,232	17.01	25,213,745
Avoine	514,824	33.6	17,308,252
Orge	158,058	27.06	4,277,927
Patates	19,591	165	3,253,038

BETAIL SUR PIED

Animaux de boucherie exportés durant l'année......12,525
Bêtes d'élevage expédiées durant l'année 20,000

Total des produits de la laiterie pour l'année...............$409,455.25
5.000 ouvriers de ferme sont venus de l'Est pour aider à la moisson et n'ont pas été suffisants pour le besoin.

Estimation des dépenses de construction sur les fermes cette année $1,460,740

Nombre de fermiers dans la province 32,000
Des terrains peuvent être achetés dans presque tous les districts de la Province à des conditions aisées de paiement. Les prix vont de $2.50 par acre en montant.

HOMESTEADS GRATUITS

peuvent être obtenus en beaucoup d'endroits dans la Province

On peut obtenir toutes les informations désirées, ainsi que cartes, etc., en en faisant la demande à

THOMAS GREENWAY,
Ministre de l'Agriculture et de l'Immigration,
Winnipeg, Man.,

Ou à C. H. JEFFERYS, Agent d'Immigration pour Manitoba,
No. 30, Rue York, Ont.